

Les SERVICES PUBLICS : un principe républicain d'égalité et de solidarité entre les citoyens

En 2005, Terre active et le Collectif landais publiaient une plaquette pour la «**Défense des Services publics**».

Il y a 80 ans, la France est ruinée, ce qui n'empêche pas la Nation de bâtir les Services Publics et la Sécurité Sociale, en application du programme du Conseil national de la Résistance.

En 1944, la France est en lambeaux : les chemins de fer sont quasi bloqués, le courrier n'arrive pas, les écoles et les hôpitaux souffrent d'une pénurie et d'une désorganisation effrayantes, la distribution de l'eau et de l'électricité est très réduite.

Le pays est alors reconstruit en fonction des principes républicains d'égalité et de solidarité entre les citoyens.

En 2024, des hauts fonctionnaires rassemblés dans le Collectif «Nos Services publics», affirment :

« La France n'investit pas assez dans ses Services publics, vu les besoins sociaux de la population.

Au cours des dernières décennies, l'État privilégie une offre privée de prise en charge des besoins. **Cette offre privée dévoie la finalité d'intérêt général du Service Public au profit d'objectifs de rentabilité.**

Tous ces services privés qui se développent grâce au retrait ou au renoncement de l'État ont, en outre, un coût supérieur au coût des services publics et une absence d'accueil inconditionnel.

Par exemple, l'**éducation** privée sous contrat bénéficie, en ce qui concerne l'enseignement scolaire, de financements (8,5 milliards d'euros par an) globalement équivalents à ceux de l'éducation publique, et ce malgré l'absence d'assujettissement à la carte scolaire.

Des cours «du soir» privés, fortement défiscalisés, coûtent aussi lourdement à l'État.

Dans le domaine de la **santé**, les cliniques privées augmentent leur nombre de places en favorisant en priorité la chirurgie ambulatoire (2/3 de l'activité de moins d'une journée)- activité programmable et rentable- au détriment des urgences et des soins complexes (les 3/4 des séjours de médecine de plus d'une journée sont effectués dans les hôpitaux publics).

Les services médicaux fournis par le secteur privé représentaient une dépense de 22 milliards d'euros en 2020, majoritairement constituée de financements publics calculés de manière identique à ceux des hôpitaux.

D'ici à 2027, non seulement la réduction du déficit prévu devrait se concentrer exclusivement sur la **baisse des dépenses publiques** mais de plus, le projet de loi de programmation des finances publiques prévoit de poursuivre la **baisse des impôts** amorcée lors du quinquennat précédent (50 milliards d'euros de baisse d'impôts), donc **d'accroître le manque à gagner en terme de ressources publiques»,** déplorent les hauts fonctionnaires.»



Nous n'abandonnerons pas! Nous devons nous battre solidairement pour exiger des Services Publics de qualité pour toutes et tous.

Poursuivons le combat réalisé par nos aînés pour les générations futures.

Dès 2025, sur notre territoire, TA souhaite ainsi réunir des partenaires landais (associations, syndicats, citoyennes-citoyens) pour engager une réflexion locale, ouverte à tous sur **NOS SERVICES PUBLICS**.

Terre Active, le 25 juin 2024